



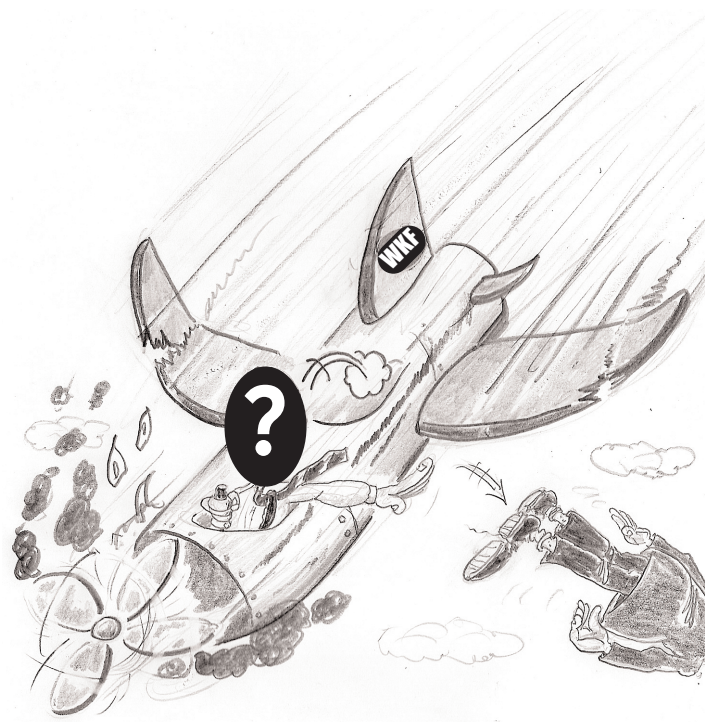
Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

La direction a convoqué un comité d'entreprise extraordinaire le 12 mai 2009 pour présenter son projet de réorganisation dont pourraient découler les réductions d'effectifs annoncées en décembre dernier. Coup de théâtre, la direction de Wolters Kluwer France, comme Xavier Gandillot nous en a informé par courriel, s'est déclarée le matin même dans l'incapacité de présenter ce projet.

Raison invoquée ? **Une divergence entre la direction de la filiale française et les actionnaires néerlandais.** Celle-ci porte sur trois axes : la stratégie (quels sont les marchés sur lesquels l'entreprise veut se positionner?), le périmètre du futur groupe Wolters Kluwer France (quelles activités – transport, tourisme, santé, social, juridique – vont rester dans le giron WKF?) et l'organisation de l'entreprise (nombre de pôles, d'infocentres, organigramme, etc.).

La direction française a informé le comité d'entreprise que le **travail nécessaire pour aplanir ces différends pouvait durer plusieurs mois.** Une fois encore, Wolters Kluwer entretient un climat d'incertitude, qui alimente les angoisses légitimes de ses salariés quant à leur avenir. La direction se montre incapable de dégager une stratégie claire. Au-delà du bras de fer qui se joue au-dessus de nos têtes, **la seule décision annoncée le 12 mai est le gel des embauches.** Aucun remplacement de CDI, aucun renouvellement de CDD ne sera autorisé, quelle qu'en soit la raison (congés maternité, congés divers).

Cette situation est inacceptable. Elle ne fait qu'**accentuer la dégradation des conditions de travail et met en péril les publications et activités du groupe.** Alors même que la direction nous engage à reconquérir des clients et à montrer notre « enthousiasme » sur le développement du numérique.



Autre dommage collatéral : l'annonce des réductions d'effectifs, le 4 décembre 2008, a fait passer au second plan une **grande partie des négociations, qui ont continué à traîner en longueur quand elles n'ont pas été suspendues du fait de l'inertie de la direction.** Quid des négociations sur les salaires, la participation, la durée du travail, le télétravail, les travailleurs à domicile, les pigistes, les classifications, les droits d'auteur, le Perco, etc.? Quatorze négociations sont en suspens! Tout ça pour ça.

Dans ce contexte, **nous attendons de la direction qu'elle lève ce gel des embauches** afin que les salariés exercent leur travail avec les effectifs nécessaires, dans des conditions correctes. **Nous exigeons l'ouverture, dans les plus brefs délais, des négociations salariales** que les salariés attendent depuis six mois!

Rueil-Malmaison, le 14 mai 2009